

[Nom Prénom du vendeur]
[Adresse complète]
[Code postal Ville]
[Téléphone – Adresse email]

À l'attention de :
[Nom Prénom de l'acheteur]
[Adresse complète]
[Code postal Ville]

Copie : Maître [Nom du notaire], notaire à [Ville de l'étude]

À [Ville], le [Date]

Lettre recommandée avec accusé de réception n° [Numéro LRAR]

Objet : Mise en demeure de signer l'acte authentique de vente – bien situé [Adresse du bien]

Madame, Monsieur,

Par compromis de vente signé le [Date de signature] sous seing privé et déposé chez Maître [Nom du notaire], vous vous êtes engagé à acquérir le bien immobilier situé [Adresse complète du bien avec références cadastrales], au prix de [Montant] euros hors frais d'acte.

Aux termes de ce contrat, la signature de l'acte authentique devait intervenir le [Date prévue] en l'étude de Maître [Nom du notaire]. Or, à ce jour, vous ne vous êtes pas présenté à ce rendez-vous et n'avez fourni aucun motif légitime justifiant votre défaillance, malgré la levée effective de l'ensemble des conditions suspensives.

Cette situation constitue une inexécution fautive de vos obligations contractuelles au sens de l'article 1224 du Code civil.

Par conséquent, je vous mets en demeure, par la présente, de :

1. Vous présenter chez Maître [Nom du notaire] aux fins de signer l'acte authentique de vente dans un délai de [15 ou 30] jours à compter de la première présentation de la présente lettre ;
2. Régler, à titre de pénalité, les intérêts au taux légal majoré de 5 points sur le prix de vente à compter de la date initialement prévue pour la signature, conformément à l'article 1231-6 du Code civil.

À défaut de régularisation dans le délai imparti, je me réserve le droit de saisir le tribunal judiciaire de [Ville du tribunal compétent] aux fins d'obtenir :

- la résolution judiciaire de la vente sur le fondement de l'article 1224 du Code civil ;
- la condamnation au paiement de la clause pénale prévue à l'article [Numéro d'article] du compromis, soit la somme de [Montant] euros ;

- l'allocation de dommages et intérêts en réparation du préjudice subi (article 1231-1 du Code civil), notamment au titre de la perte de chance sur une nouvelle vente et des frais engagés.

La présente mise en demeure interrompt la prescription conformément à l'article 2241 du Code civil et fait courir les intérêts moratoires à sa date de réception.

Je reste disponible pour convenir sans délai d'une nouvelle date de signature avec l'étude de Maître *[Nom du notaire]*.

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

[Signature manuscrite]

[Nom Prénom du vendeur]